

THE
QUEBEC
GAZETTE.

LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.



THURSDAY, MARCH 22, 1792.

J E U D I, 22 M A R S, 1792.

L O N D O N, December 10.

L O N D R E S, 10 Décembre.

STATE OF CIVIL AND RELIGIOUS LIBERTY IN EUROPE.

In the State of Civil and religious liberty half a century back be compared with what it is at the present day, the contrast will appear truly astonishing. The continent of Europe may justly be said to have changed its identity in these respects and entered on a new existence.

Scarce 50 years ago, and the remorseless fiends of fanaticism and despotism devoured their victims, where now the altar is raised to universal liberty—universal benevolence.

In those very walls where the feelings of nature were restrained, and her sacred laws were violated, where superstition mumbled its senseless jargon, now free and enlightened citizens assemble mutually to increase the stock of their knowledge, to communicate their sentiments, their fears, their hopes, or their wishes, to discuss the social ties which unite them and to investigate the duties of individuals and of society.

The fate and persecution of the Calas and Sirven families, (not to mention innumerable other crimes committed on pretext of religion) and the indignation they raised throughout Europe, are fresh in every mind—but what a change!—The descendants of these victims, and all those citizens, who for adoring the Divinity according to the dictates of their consciences, were punished with racks, tortures and the privation of the common rights of humanity; are now admitted to all the privileges of free citizens, and regenerated France, as a debt to sacred justice, and to atone for the injustices of its former government, now offers to make good the losses of those who suffered by the revocation of the edict of Nantz to such of their descendants as may require them.

But what feeling mind does not lament the sufferings occasioned by this regeneration—Pause a moment, the evils accompanying this great event are not to be compared to one night of the ravages of fanaticism, or one day of the reign of despotism—consider that born and unborn millions are delivered from the calamities of fanaticism and despotism, which are now annihilated for ever.

But better to trace such surprising changes in the minds and manners of men, let the philanthropist turn his views to Poland where a revolution as unexpected as unparalleled has taken place, without bloodshed, trouble or commotion.

Speak, STANISLAS, it belongs to you to teach the Nations of the earth that the road to national felicity is open, and of easy access to all who chuse to pursue it in good earnest.

You will say to them, that NATIONAL EDUCATION, IS THE GREAT BUT NEGLECTED INSTRUMENT OF THE HAPPINESS OF NATIONS.—That wherever it is not attended to, there the laws are without a basis—and the country in reality is little better than without a government; wherever EDUCATION that first interest of Society is neglected.

Hearken, surrounding nations! he will tell you that scarce 30 years back and Poland was one of the most distracted States in Europe, robbed by its neighbours, divided by intestine broils, and the plots of fanaticism—observe how he rescued his country from the brink of ruin, and the pangs of anarchy—it was by instituting and executing with vigor and perseverance, a general system of national education, devised by virtuous Sages, and directed by a King who rejoices to blend his glory with the happiness of his people.

Thus have the inhabitants of Poland been freed from the yoke and restored to their natural immunities—the hydra of despotism has been trampled on—the rising generation have been formed to public virtue and adorned with the Sciences.

Thus has a monarch who unites the man and the philosopher effected a revolution, which confers happiness on his brethren, and effectually confounds all the enemies of humanity who to perpetuate abuses, are ever ready to associate to every idea of reform, dangers, commotions, and bloodshed.

The influence of these great events, and the irresistible light of truth, at this moment, act powerfully in every part of Europe—in many places their effect is visible.

Denmark is making rapid and unexpected advances towards a reform—the most degrading parts of the feudal system in that kingdom have already been abolished—the greatest freedom of speech, writing, and printing, is permitted, and even courted by the prince Royal, who pretends to be the father of His country, and of the liberties of his people—he is perhaps the only prince in Europe who constantly transacts business personally and directly with his subjects.

In Prussia very important reforms in general Legislation are now on the point of taking place—the happy genius of Fredrick II still hovers over Prussia and that liberty of thought and communication of which he was the founder and patron, in a few years will be productive of the most important and extensive reforms.

Even the Empress of Russia is nourishing the sacred seeds of science which are one day to raise the standard of Liberty on the ruins of despotism and in despite of tyrants.

The last accounts from Vienna mention that a new Code is now forming there for his Imperial Majesty's dominions chiefly under the direction of that experienced minister prince Kaunitz, much good may be expected from it, particularly from the known liberality of prince Kaunitz, who has often shewn his disapprobation of several oppressive laws and has openly asserted that every man in the state has a right to aspire to the first offices in it without other qualification than his virtues and talents.

In a word wherever we turn our eyes we perceive religious bigotry and intolerance disappear, before the rising genius of Liberty and truth; nations engaged in the amelioration of their systems of Government—acquiring a rapid and extensive knowledge of their rights and interests and improving all the arts useful or ornamental to society.

I R E L A N D.

At a full meeting of the Independant Dublin Volunteers, on the 17 October, 1791, Arch. Hamilton Rowan, Esq. in the Chair.

The following Requisition for calling them together was unanimously ordered to be laid before the associated Corps, together with their proceedings thereon.

WE, the undersigned Protestant members of the Corps of independant Dublin Volunteers, have seen with infinite regret; a publication, in which a reward is offered for the conviction of Roman Catholics found under arms in this country.

That a part of those laws which discredit our ancestors' memories should be enforced instead of being repealed, in these enlightened days, must be matter of astonishment; and the more so, as France, a country of Catholics, has opened its arms to the religious of all persuasions, and with that justice which is inseparable from wisdom, have declared every man to possess equally the rights of citizenship, among which, that of bearing arms is most essential.

We therefore call upon our brother protestants of this corps, to join us in expelling an abhorrence of those statutes, under the sanction of which such publication has appeared, and to assure our Catholic Brethren, that while we honor and will support the Individual and the Magistrate who distribute impartial justice, we execrate those characters who would enforce laws, which, in our opinion, disgrace the statutes of the nation.

Oct. 11th. 1791.

Signed by 21 Members.

We, the Protestant members of the Independant Dublin Volunteers, having assembled in consequence of the above requisition, do sincerely and unanimously join in opinion with those Members who have called us together, and admiring the liberality of the sentiments contained in a proclamation of Louis XVI. King of the French do adopt them as our own.

“ LOUIS, By the Grace of God, and the Constitutional Law of the State, King of the

“ French, to all citizens greeting.

“ Let every idea of intolerance be abandoned for ever,

“ Let religious opinions no longer be a source of persecution and animosity.

ETAT DE LA LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE EN EUROPE.

Son compare l'état où étoit la liberté civile et religieuse en Europe il y a cinquante ans avec leur état actuel; le contraste paroitra vraiment étonnant. On peut dire que le continent d'Europe a changé son identité à cet égard, et qu'il a acquis d'une nouvelle existence.

Il s'est à peine écoulé 50 ans depuis que les démons du fanatisme et du despotisme dévoreroient leurs victimes où est actuellement élevé l'autel de la liberté et de la bienveillance universelle.

Dans ces murs même où les sentimens de la nature étoient étouffés, où ses loix sacrées étoient violées, où la superstition rendoit ses oracles inexplicables, aujourd'hui des citoyens libres et éclairés s'assemblent pour augmenter mutuellement la somme de leurs connoissances, pour se communiquer leurs sentimens, leurs craintes, leurs vœux, pour discuter les liens sociaux qui les unissent, les devoirs des individus et ceux de la société.

La persécution qu'ont souffert les Calas et les Sirvens, le sort déplorable de ces deux familles (sans faire mention d'un nombre infini d'autres crimes commis sous prétexte de religion) et l'indignation que ces atrocités ont excitée dans toute l'Europe, sont encore récents dans notre mémoire—Mais quel changement! Les descendants de ces victimes de la superstition et du fanatisme, tous les citoyens qui pour adorer la divinité selon les préceptes de leurs consciences étoient punis de la torture et par la privation des droits communs de l'humanité, sont aujourd'hui admis à tous les privilèges de Citoyens libres. La France régénérée, afin de réparer les injustices de son Gouvernement précédent, offre de récompenser les pertes de ceux qui ont souffert par la révocation de l'édit de Nante, à ceux de leurs descendants qui les réclameront.

Mais quel est le cœur sensible qui ne déplore pas les maux qu'a occasionné cette régénération? Cependant réfléchissons un moment, les maux qui ont accompagné ce grand événement ne sont pas comparables aux ravages que le fanatisme a fait dans une seule nuit, ou à un seul jour du règne du despotisme. Considérons que des millions d'hommes nés et à naître sont délivrés des calamités qu'ont causé le fanatisme et le despotisme, qui sont actuellement anéantis pour toujours.

C'est à vous, STANISLAS, à enseigner aux nations de la terre que le chemin que conduit au bonheur National est ouvert, et d'un accès facile à tous ceux qui desireront sincèrement le suivre.

Vous leur apprendrez, que l'éducation nationale est le grand, mais trop négligé, instrument du bonheur des nations, que partout où l'on ne donne pas une attention convenable à cet objet, les loix sont sans base. Que tout pais où l'éducation, ce premier intérêt de la Société, est négligée, n'est guère mieux que s'il n'avoit point de gouvernement. Il vous dira, nations voisines, qu'il y a peine 30 ans que la Pologne étoit l'Etat le plus troublé de l'Europe, pillé par ses voisins, divisé par des brouilles intestines et les entreprises des fanatiques. Observez comment il a tiré son pais du précipice où il étoit prêt de tomber, et des troubles de l'anarchie, c'est en instituant et en exécutant avec vigueur et persévérance un système général d'éducation nationale, composé par des gens sages et vertueux, et dirigé par un roi qui se réjouit d'ajouter sa gloire au bonheur de son peuple.

C'est ainsi que les Polonois ont été délivrés du joug sous lequel ils étoient courbés, et rétablis dans la jouissance de leurs droits naturels. L'hydre du despotisme a été foulé aux pieds; la présente génération est vertueuse et patriotique; les sciences adoucisent ses mœurs et font l'ornement de son caractère.

Un Monarque qui réunit en lui l'homme et le philosophe, a effectué un révolution qui fait le bonheur de son Royaume, et confond tous les ennemis de l'humanité; qui afin de perpétuer les abus représentent toujours les réformes comme accompagnées de dangers, de troubles et d'effusion du sang.

L'influence de ces grands événemens et la lumière irrésistible de la vérité, ont actuellement un puissant effet sur toute l'Europe. Leur effet est visible en plusieurs endroits.

Le Danemark s'avance rapidement vers une réforme. On a déjà abolì dans ce Royaume la partie la plus humiliante du système féodal. On parle, en écrit et on imprime avec la plus grande liberté. Le prince royal même est un des premiers amis de cette liberté. Il prétend être le père de son peuple, et le restaurateur de ses Libertés. C'est peut-être le seul Prince en Europe qui transige constamment les affaires personnellement et directement avec ses sujets.

En Prusse des réformes très importantes dans la Législation sont sur le point d'être exécutées. L'heureux Génie de Fredrick II veille sur la Prusse; et cette liberté de penser et de communiquer ses idées, dont il a été le fondateur, produira en peu d'années les réformes les plus importantes.

L'Impératrice de Russie même protège et encourage les sciences, qui élèveront un jour l'étendard de la liberté sur les ruines du despotisme.

Les derniers avis de Vienne disent, que l'on est actuellement après former un nouveau code pour les Romains de l'Empireur. Le prince Kaunitz, ce Ministre habile et expérimenté, en a la principale direction. On espère qu'il en résultera beaucoup de bien; et ce qui donne cet espoir est particulièrement la générosité connue du prince Kaunitz, qui a souvent témoigné sa désapprobation de plusieurs loix oppressives, et qui a ouvertement avancé que tout citoyen a droit d'aspirer aux premiers emplois, sans autres qualifications que ses vertus ou ses talents.

Enfin nous voyons partout disparaître le fanatisme. Nous voyons les nations occupées de l'amélioration de leurs gouvernemens; elles parviennent rapidement à une ample connoissance de leurs droits et de leurs intérêts, et font de grands progrès dans les arts d'utilité ou d'ornement à la société.

I R L A N D E.

A une assemblée complete des volontaires, de Dublin, le 17 d'Octobre 1791, Président ARCH. HAMILTON, Ecuyer,

La requisition suivante pour les convoquer a été unanimement ordonnée d'être mise devant le corps associé avec ses procédés sur icelle.

Nous les soussignés, Membres protestans du corps des volontaires independans de Dublin avons vu avec beaucoup de déplaisir une publication dans laquelle une récompense est offerte pour la conviction des Catholiques Romains trouvés sous les armes dans ce pais.

Qu'une partie de ces loix qui déshonorent la mémoire de nos ancêtres soit mise en force au lieu d'être révoquée; dans ce siècle éclairé, doit être surprenant; et d'autant plus que la France, pais Catholique, a tendu les bras à toutes les religions, et avec cette justice qui est inseparable de la sagesse, elle a déclaré que tout homme possède également les droits de citoyens, parmi lesquels celui de porter les armes est un des plus essentiels.

Nous requérons en conséquence nos confreres protestans de ce corps de se joindre à nous pour exprimer l'horreur que nous inspirerent ces loix, sous la sanction desquelles une pareille publication a paru, et pour assurer nos freres Catholiques que tandis que nous honorons et soutenons l'individu et le Magistrat qui administrent une justice impartiale, nous abhorrons ceux qui veulent mettre en force des loix qui, suivant notre opinion, déshonorent les statuts de la nation.

Le 11 Octobre 1791.

Signée par 11 membres.

Nous les Membres Protestans des volontaires independans de Dublin étant assemblés en conséquence de la requisition ci-dessus, nous joignons sincèrement et unanimement en opinion avec les membres qui nous ont convoqué, et admirant les sentimens exprimés dans une proclamation de Louis XVI, Roi des François, nous les adoptons comme les nôtres.

“ LOUIS, par la grace de DIEU et la loi constitutionnelle de l'état, Roi des François, à tous

“ Citoyens, Salut.

“ Que toute idée d'intolérance soit bannie pour jamais.

“ Que tous ceux qui observent la loi soient en liberté d'adopter le culte auquel ils font att

Let all who observe the law be at liberty to adopt that form of Worship to which they are attached, and let no party give offence to those who may follow opinions differing from their own, from motives of Conscience.

ARCHIBALD HAMILTON ROWAN.

WILLIAM BARDIN, Sec.

At a meeting of Delegates from the Protestants Members of the associated Corps of the City of Dublin, 23 October 1791.

It was unanimously resolved, that we perfectly concur in opinion with our Brothers, the Independent Dublin Volunteers, in their proceedings of the 17th inst. respecting a late transaction, and adopt as they do, the liberal sentiments of Louis, the King of the French; sentiments which dignify human nature—add lustre to a Throne—and adorn the monarch of a free people; and while we admire the philanthropy of that great and enlightened nation, who have set an example to mankind, both of religious and political wisdom, we cannot but lament, that distinctions injurious to both have too long disgraced the name of Irishman; and we most fervently wish that our animosities were embodied with the bones of our ancestors; and that we, and our Roman Catholic Brethren, would unite, like citizens, and claim the rights of MAN.

JAMES NAPPER TANDY, for the Liberty Artillery and Donore Union.

JOHN EDWARDS, P. Horse.—THOMAS BACON, Goldsmiths Corps.

JAMES RIDDAL, Liberty Volunteers.—WILLIAM SMITH, Dub. Leg.

J. T. ASHENHURST, Dub. Rangers.—WM. THOS. SMITH, Adj. Gen.

MISCELLANEOUS INTELLIGENCE.

Since the Revolution in Poland, Protestants have been elected to public offices in various parts of the kingdom. Thus does toleration gain ground every where but in England.

A letter from Madrid says that the French Constitution is already in the hands of every literary man in Spain; and the time is not far distant when the Bachelors of Alcalá will sustain a Thesis on the Rights of Men in the presence of the Grand Inquisitor.

There is nothing perhaps shews so much the absurdity of religious persecution and intolerance as the fact, which has been well ascertained, that there are no fewer than NINE HUNDRED AND SEVENTY-THREE different Religions in the world, all at this moment, in active variance with each other. What must be the insanity to strive to reduce them to ONE?

The liberality in religious sentiment, which America and France have attained, and towards which Ireland is at present making such rapid strides, forms a striking contrast with the revival of a ferocious bigotry in England.

The GODDESS OF LIBERTY, says Voltaire, is adored even in the Courts of Tyrants; from the same principle we should suppose as the Devil is worshipped by the Indians,—FROM FEAR.

People may talk as much nonsense as they please about the effects of the doctrine of the Rights of Men, but no man of common sense will believe that Slaves ever were, or ever will be, kept in subjection, but by force. Insurrection is not the fruit of this or that doctrine, but an evil inherent in the system, against which even the military force of Sparta and of Rome, in their most flourishing periods, were insufficient to protect them.

He that compels the labour of another, may revel in the luxury which that labour produces; but Providence has forbidden that he should sleep in security without a guard.

The Empress of Russia may offer the French Princes and their adherents a Settlement in Siberia, with leave to establish as despotic a form of Government, and as intolerant a Church, as they please.

It is the fashion with certain writers to rail against the French Revolution, while they extol that of Poland: But listen to the Polish themselves, "they acknowledge the French their masters in the art of Government, and allow them the credit to have executed, what they only have attempted: From them they first caught the spirit of liberty, and to their example they are indebted for the success which has hitherto attended their labours in establishing a Free Constitution."

Yesterday morning a new Chapel belonging to the Spanish Ambassador was opened for the first time, in a street contiguous to his house in Manchester-square. High Mass was celebrated on this occasion. Cramer and most of the professional band performed a sacred piece composed on purpose by Danby.

Mr. Hussey, the celebrated Roman Catholic preacher, delivered an extempore sermon on the occasion, on which he inculcated with great eloquence and cogent arguments, the beneficial tendency of a liberal toleration in all matters of religion. The whole was calculated to impress the mind with strong sentiments of devotion; and the congregation seemed to separate in sincere good will towards each other, in consequence of this rational, temperate, and philosophic exhortation.

No people in Europe are improving faster in Arts and Arms than the Danes; every account from Copenhagen states some new discovery in one or other of the sciences; inasmuch, that if they make the same progress during the next that they have done through the past century, Denmark promises fairly to rival the most potent in the North in power and science, as well as wealth.

QUEBEC, MARCH 22.

CONSTITUTIONAL CLUB.

SATURDAY, 17th MARCH, 1792.—Présens 104 Membres.

The Committee of Correspondence gave in the following Report, respecting Mr. Labady schoolmaster at Berthier, viz.

1st. "That considering the infant state of Education in the Province, Mr. Labady merits the assistance and protection of the Club, so far as may enable him to carry his laudable intentions into effect.

2dly. "That the Funds of the Club being inadequate, a voluntary subscription be made by the Members for that purpose.

3dly. "As it appears that the school-house at Berthier belongs to the parish, it ought to be recommended to Mr. Labady, that while he remains in possession thereof, to receive into his school only such poor Children as may be approved of, by the Curate and Church Wardens.

4thly. "The money subscribed by the Club to be put into the hands of the Curate and Church Wardens for the purpose of paying for books, pens and paper for the use of such poor children as they admit into the parochial school."

The above subject having been warmly debated for upwards of two hours, the President put the question, "Whether or not the Club would concur in opinion with the Committee of Correspondence," when it was carried in the negative by a majority of 21.

So much time having been spent in the discussion of the foregoing subject, the other matters before the Club were postponed until the next meeting.

Adjourned until Saturday the 31st. instant.

We learn that several Citizens not regarding the vote of the majority of the Club, on the foregoing Report, as a favourable specimen of their liberality or public spirit, in order that such laudable attempts to advance Education may not be discouraged by being neglected, have since, collected and sent Mr. Labady books, paper, pens, ink and money, sufficient to enable him to prosecute his truly charitable and praiseworthy undertaking, under proper conditions, not doubting but such a patriotic example will spread its influence to other parishes, and meet with the approbation and support of every friend to the prosperity of the Province, whose exertions are particularly called on at this time when the multitude of the people is debarr'd from the blessings of a Free Constitution by the abject state of Education.

It is with particular pleasure, however, that we remark some truly benevolent minds, without noise or ostentation, come forward in the good cause and administer the salutary balm to their suffering country—amongst the foremost of which, we rejoice to reckon the BISHOP OF QUEBEC, who has lately established a Charity or Free School, into which, we hear, no less than thirty-two children have already been admitted.—The Country Curates will doubtless shew their alacrity in following the philanthropic example of the Bishop, or at least, will use all their influence with their parishioners to induce them to contribute to the establishment of parochial schools, of the great value of which unfortunately they are little apprized.

Since our last we have been favored with Boston papers to the 28th February, they contain nothing later from England than the 10th December, and nothing more respecting the Indian war than already given in this paper.

A correspondent observes that the Americans pay great attention to the support and advancement of learning; in every state, the most ample provision is made for public establishments to disseminate knowledge: Even the small state of Vermont settled near 150 years later than Canada has founded an University at Burlington—here we seem doomed to fulfill the scripture—"the first shall be last"—The preamble of the Law which founds—"the University of Vermont"—deserves to be remembered and is as follows—

"Whereas the education of youth is necessary for the advancement of morality, virtue and happiness, and tends to render a people or state respectable; to promote which, establishments for seminaries and colleges have ever been patronized by all good governments: and whereas several grants of land have already been made by this state, and private liberal donations have been offered, for promoting so useful an establishment, within the same, which demand the attention of this legislature, for laying the foundation for an institution so beneficial to society: Therefore it is hereby enacted by the General Assembly of the state of Vermont &c

chés et que nul parti n'offense ceux qui suivent des opinions différentes des leurs par des motifs de conscience.

ARCHIBALD HAMILTON, Rowan.

WILLIAM BARDIN, Secrétaire.

A une assemblée des Délégués de la part des Membres Protestants du corps associé de la ville de Dublin, le 23 Octobre 1791.

Il a été unanimement résolu que nous concourons parfaitement d'opinion avec nos frères les volontaires indépendans de Dublin dans leurs procédés du 17 de ce mois, touchant une transaction récente, et adoptions comme eux les généreux sentimens de Louis, Roi des François, sentimens qui dignifient la nature humaine, ajoutent un lustre au trône, et sont l'ornement du monarque d'un peuple libre; et tandis que nous admirons la philanthropie de cette grande nation éclairée, qui a donné au genre-humain un exemple de sagesse religieuse et politique, nous ne pouvons nous empêcher de déplore que des distinctions injurieuses à l'une et à l'autre, ont trop longtemps déshonoré le nom d'Irlandais, et nous désirons ardemment que nos animosités soient enlevées avec les os de nos ancêtres, et que nous nous unissions avec nos frères Catholiques Romains, et comme Citoyens, réclamions les droits de l'homme.

JAMES NAPPER TANDY pour l'artillerie de la liberté et l'union de Dunore.

JOHN EDWARDS, P. Horse.—THOMAS BACON DU CORPS DES ORFÈVRES.

JAMES RIDDAL des volontaires de la liberté.—WILLIAM SMITH DUB. LEG.

J. T. ASHENHURST. DUB. RANGERS.—WM. THOS. SMITH, ADJ. GEN.

MELANGES.

Depuis la Révolution en Pologne, les protestans ont été élus aux emplois publics dans diverses parties du Royaume. C'est ainsi que la tolérance gagne du terrain partout, excepté en Angleterre.

Une lettre de Madrid dit que la constitution Française est déjà entre les mains de tous les gens de lettres en Espagne. Le tems n'est pas bien éloigné où les bacheliers d'Alcala soutiendront une thèse sur les droits de l'homme en présence du grand Inquisiteur.

Il n'y a peut-être rien qui fasse voir plus clairement l'absurdité de la persécution et de l'intolérance en fait de religion, que le fait bien constaté, qu'il n'y a pas moins de neuf cents soixante-trois religions différentes dans le monde, toutes en différend les unes avec les autres. Quelle folie d'entreprendre de les réduire toutes à une seule!

La libéralité de sentimens en matieres de religion, où sont parvenues l'Amérique et la France, et vers laquelle l'Angleterre s'avance aujourd'hui à grands pas, forme un contraste frappant avec le renouvellement d'une férocité féroce en Angleterre.

La déesse de la Liberté, dit Voltaire, est adorée jusque dans les cours des tyrans; c'est sans doute par le même principe que le diable est adoré des Indiens, par la peur.

La grande question touchant l'union des comités de la Trésorerie de Pologne et de Lithuanie étant heureusement décidée par l'interposition persuasive du Roi, la question importante qui suit est la vente des Starosties, et l'émanation de papier sur le crédit de la vente, à l'imitation des Assignats François. Le plan est encretement formé sur le modèle de celui de l'Assemblée nationale de France pour la vente de terres de l'Eglise et de la Couronne; et les amis de la Révolution, à la tête desquels est le Roi, espèrent et désirent ardemment qu'il puisse avoir lieu.

On peut tant qu'on voudra déraisonner sur les effets de la doctrine de Droits de l'homme; mais nulle personne de sens commun ne croira que les esclaves aient jamais été ou soient jamais à l'avenir tenus en subjection autrement que par la force. Les insurrections, ne sont pas les fruits de telle ou telle doctrine, mais un mal inherent dans le système, contre lequel les forces militaires de Sparte et de Rome, à leurs époques les plus florissantes, n'eussent pas en état de les protéger.

Celui qui force les autres au travail, peut jouir du luxe que lui procure ce travail; mais la providence n'a pas permis qu'il dorme en sûreté sans une garde.

L'Impératrice de Russie pourroit offrir aux Princes François et à leurs adhérens un établissement dans la Sibirie, avec permission d'y établir un gouvernement aussi despotique et une Eglise aussi intolérante qu'il leur plairait.

C'est la façon parmi certains écrivains de décrier la révolution Française, tandis qu'ils exaltent celle de Pologne; mais écoutez les Polonois eux-mêmes: ils reconnoissent les François pour leurs Maîtres dans l'art du Gouvernement, et leur accordent l'honneur d'avoir exécuté ce qu'ils n'ont fait que tenter. C'est des François qu'ils ont reçu l'esprit de liberté, et c'est à leur exemple qu'ils sont redevenus du succès qui a jusqu'ici accompagné leurs travaux dans l'établissement d'une constitution libre.

Hier matin une chapelle neuve appartenant à l'Ambassadeur d'Espagne a été ouverte pour la première fois dans la place de Manchester. Une grande messe a été célébrée à cette occasion. Cramer et la plupart de la troupe professionnelle ont exécuté une pièce sacrée composée à cet effet par Danby.

Mr. Hussey, célèbre prédicateur Catholique, a fait un sermon extempore à cette occasion, dans lequel il a inculqué avec beaucoup d'éloquence et des arguments convainquans la tendance avantageuse d'une tolérance libérale dans toutes les matieres de religion. Tout son discours étoit calculé pour imprimer dans les esprits de nobles sentimens de dévotion; et l'assemblée s'est séparée dans une bienveillance sincère les uns pour les autres, en conséquence de cette exhortation raisonnable, tempérée et philosophique.

Nul peuple en Europe ne fait plus de progrès dans les arts et dans les armes que les Danois. Chaque relation qui vient de Copenhague fait mention de quelque nouvelle découverte dans les sciences, de manière que s'ils font autant de progrès dans le siècle prochain qu'ils en ont fait dans le passé, le Danemark égalera les puissances du nord les plus puissantes, en force aussi bien qu'en science et en richesse.

QUEBEC, 22 MARS.

CLUB CONSTITUTIONNEL.

SAMEDI 17 MARS 1792.—Présens 104 Membres.

La Comité de Correspondance a donné le Rapport suivant au sujet de M. Labadie maître d'école à Berthier, savoir:

1°. Que considérant le faible état de l'éducation dans la Province, M. Labadie mérite l'assistance et la protection du Club, de manière à le mettre à même d'exécuter ses louables intentions.

2°. Que les fonds du Club n'étant pas suffisans, il soit fait une souscription volontaire à cet effet par les membres.

3°. Comme il paroît que la maison d'école à Berthier appartient à la Paroisse, on doit recommander à M. Labadie que tant qu'il en sera en possession il ne recevra dans son école que des enfans pauvres qui seront approuvés du Curé et des Marguilliers.

4°. Que l'argent soufscrit par le Club sera mis entre les mains du Curé et des Marguilliers pour acheter des livres, plumes, et papier pour l'usage des enfans pauvres qui seront admis dans l'école paroissiale.

Ce sujet ayant été vivement débattu durant plus de deux heures, le président a proposé la question, "Si le Club concoureroit ou non à l'opinion du Comité de Correspondance," laquelle a passé à la négative par une Majorité de 21.

Comme la discussion de ce sujet a employé beaucoup de tems, les autres objets que le Club doit discuter ont été remis à l'assemblée prochaine, qui doit être samedi le 31 de ce mois.

Nous apprenons que plusieurs citoyens, nonobstant la réjection de la Majorité du Club sur le rapport ci-dessus, comme un échantillon favorable de leur libéralité, ou esprit patriotique, et afin que des efforts aussi louables pour avancer l'éducation ne soient pas découragés faute de support, ont depuis amassé et envoyé à Mr. Labadie des Livres, du papier, des plumes, de l'encre et de l'argent suffisamment pour le mettre en état de poursuivre son entreprise vraiment charitable et digne de louanges, sous des conditions convenables, ne doutant pas qu'un exemple aussi patriotique ne répande son influence sur les autres paroisses, et ne soit approuvé et soutenu de tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la province, et dont les efforts sont particulièrement requis à cette époque, où la majeure partie du peuple est privé des avantages d'une constitution libre par l'état abject de l'éducation.

C'est néanmoins avec un plaisir particulier que nous voyons des cœurs bienveillans qui sans bruit et ostentation soutiennent la bonne cause, et appliquent un remède salutaire aux maux de leur patrie. Nous nous réjouissons de pouvoir compter de ce nombre l'Evêque de Québec, qui a depuis peu établi une école de charité, où 32 écoliers ont déjà été admis. Il est à espérer que les Curés de Campagne feront paroître leur alacrité à suivre l'exemple philanthropique de leur Evêque, ou du moins feront usage de toute leur influence sur leurs paroissiens pour les induire à contribuer à l'établissement des écoles de paroisse, dont malheureusement ils ignorent en partie les grands avantages.

Depuis notre dernière nous avons été favorisés de Gazettes de Boston jusqu'à la date du 8 Février, qui ne contiennent rien de plus récent d'Angleterre que du 10 Décembre, et rien de plus concernant la guerre avec les sauvages que ce que nous en avons déjà dit.

Un correspondant observe, que les Américains ont beaucoup d'attention à l'encouragement des sciences. On a pourvu très amplement dans chacun des Etats à former des établissemens publics à cet effet. Le petit Etat de Vermont même, qui n'a commencé à s'établir que 150 ans après le Canada, a fondé une université à Burlington. Il semble que nous soyons ici destinés à accomplir ce passage de l'écriture, "Le premier sera le dernier." Le préambule de l'Acte qui fonde l'université de Vermont mérite d'être répété ici; il est conçu en ces termes:

"Attendu que l'éducation de la jeunesse est nécessaire à l'avancement de la morale, de la vertu et du bien-être, et tend à rendre un peuple ou un état respectable; à l'effet de promouvoir cet objet, l'établissement des Séminaires et Collèges a toujours été soutenu de tous les bons gouvernemens: Et attendu que cet Etat a déjà fait plusieurs contributions à cet objet, et que les libéralités ont été

With the encouragement of the Public soon will be undertaken

A NEW PERIODICAL PUBLICATION ENTITLED

THE QUEBEC MAGAZINE,

Or an useful and entertaining Repository of SCIENCE, MORALS, HISTORY, POLITICS, &c. particularly adapted for the use of British America.

BY A SOCIETY OF GENTLEMEN AT QUEBEC.

CONDITIONS.

- I. This work will be printed on a good paper, with an elegant new type: Articles of intelligence, both in English and French, and original essays in either Language occasionally.
- II. One number consisting of 64 pages in octavo, will be published monthly, stitched in blue paper, and forwarded to all parts of British America, or elsewhere, as Subscribers shall direct.
- III. The price to be 15 pence each number, or three Dollars per annum; and no money demanded till the end of the year.
- IV. With the first number will be given an elegant engraving, being a view of the City of Quebec from the opposite side of the St. Lawrence: And others will be added occasionally.

In order to furnish materials for the above work, care has been taken to commission all the most celebrated productions of the Press, from various parts of Great Britain, France, and the United States of America. The Publishers have reason to expect also that many persons of genius and education in this country; tho' not professedly engaged in the publication, will lend their friendly aid to support it; so that they flatter themselves nothing will be wanting to enable them to execute their proposed plan with some degree of credit to themselves, and satisfaction to the Public. Proposals containing a fuller account of the plan of the work, may be had at Samuel Neilson's in Québec, Mr. Edwards' Montreal, Mr. Peter Clarke's Kingston, Mr. George Leith's Detroit, at Mr. Howe's Halifax and Mr. Sower's St. Johns New-Brunswick—At which places Subscriptions will also be received; and it is requested that those who mean to favor the undertaking will send in their Names as soon as possible. The first subscription understood to be for One Year from the commencement of the work. — QUEBEC, 22d. March, 1792.

FIRE SOCIETY.

THE Annual Meeting of the Society will be held at the Merchants Coffee-house, on Monday the 25th. instant, at Five o'Clock in the Afternoon, for the purpose of exhibiting the Transactions of the past Year, and of electing Officers for the ensuing one.—It is requested that the Members will come prepared to pay their annual Subscriptions.

All who have demands on the Society, are desired to give in their accounts to the Secretary, on or before Thursday the 22d. inst. that they may be examined and paid. — By Order of the President. — QUEBEC, Monday, 19th. March, 1792. **JOHN JONES, Secr.**

TO BE SOLD BY AUCTION,

About the middle of next April, at **SANS-BRUIT Farm, near Quebec:**

THE whole of the Household Furniture of The Revd. PHILIP TOOSEY—consisting of Mahogany Tables, Chairs, Chests of Drawers, Beds, Bedsteads, Hangings, Carpets, an Eight-day Clock, Stoves, &c. A Coach, covered and open Carriages, Phaeton, three Caleches, Carts, Ploughs, Harrows, Harness, Saddles, &c. Several capital Mares and Geldings. A fine Dairy of English Cows. Four fat Oxen. A choice breed of English Sows and a Boar. A large quantity of good Hay, bundled, and in Stacks. Seed Wheat, Switzerland, and of an early kind. English Seed Barley, English Seed Oats, Marlborough, Grey, Dun and White Peas, Hemp-seed of last year's growth, Raw Flax, Hemp, ready for dressing, all raised upon the Farm last year, with sundry other articles. By **JOHN JONES, Auc. & Broker.**

SANS BRUIT, TO BE LET,

FOR any number of years, as may be agreed on, from the 1st. day of May next, either together or in small parcels, as desired, the Lands of SANS BRUIT; at present occupied by the Revd. PHILIP TOOSEY, containing from 5 to 600 acres, mostly meadow, pasture and arable land, a great part of which is in high cultivation, lately well manured, and there is just now great quantities of manure on the premises ready to put out; on the said Farm is erected an elegant, spacious, and commodious Dwelling-House well calculated for a large family, also a House for a Farmer, with an excellent Dairy, and a building adjoining, containing under one roof, a Coach-house for 3 carriages, Stables for 12 horses, convenient standing for 50 head of horned cattle, and Pens for 100 sheep and 30 hogs; Lofts for hay for the horses, cattle and sheep, with room for the crop the farm may produce; the aforesaid buildings covered with shingles, almost new, and in excellent order, and Barns on the lower meadows that contain 5000 bundles of hay, the Garden consists of about 2½ acres, well laid out, and inclosed, in high cultivation, with good asparagus beds, plenty of all kinds of small fruit, and planted with some excellent fruit trees.—Should an eligible tenant offer, the Dwelling-House, Garden, and any adjacent fields, with Coach-house and Stables for any number of horses, would be let, separate from the Farm.

TO BE LET ALSO,

From the 1st. of May, or Sold together, or in small Farms, That large and commodious Farm, most pleasantly situated on the Little River St. Charles, known by the Name of CADET'S FARM, now occupied by the Widow DAVISON, containing about 350 acres, mostly arable, pasture, and meadow land: There is an excellent Farm House and Stables, with Barns for 10,000 bundles of hay on the premises. Application made to HENRY CALDWELL, Esq. at Belmont, or Proposals, in writing, directed for him, and left with Mr. Antoine Serindac, at the Canoterie, in Quebec, will be attended to. — QUEBEC, March 19, 1792.

By **ANDREW CAMERON, WILL BE SOLD,**

By **PUBLIC AUCTION on Saturday next the 24th. Instant, at One o'Clock precisely, at N^o. 6. Fabrique-street, Upper Town:**

A Quantity of Dry Goods, Irish Linen, Gloucester Cheese, Rice, &c. &c.

And, at **Three o'Clock, same day, on the Premises, N^o. 10. St. John's-street, Household and Kitchen Furniture, Bedding, Clothing, Implements of Husbandry, Smith's Tools, such as Bellows, Anvils, Tongs, Hammers, and a Quantity of ready made Horse Shoes, &c. The property of the deceased EDWARD CONWAY, Black Smith.**

All those indebted to the said Edward Conway, are desired to make immediate payment; and those that have any legal demands against him, are to bring their accounts properly attested to **JONATHAN ECKART, } Executors. HENRY IUNKIN. }**

QUEBEC, 20th. March, 1792.

THE Partnership of ALEX. & THOMAS WILSON, IS this day dissolved.—Those who have any demands against them will give in their accounts,—and those who are indebted to them are requested to make payment to ALEX. WILSON. AL. WILSON. THOS. WILSON. QUEBEC, 19th. March, 1792.

STARCH and HAIR POWDER of an equal quality to any imported from England—manufactured and sold by ALEXANDER WILSON, at St. Roc.—QUEBEC, March 19, 1792

offert des dons généraux, pour promouvoir un établissement si utile dans l'état de Vermont, et qui exige l'attention de la Législature, afin de poser le fondement d'une institution si avantageuse à la société. Il est en conséquence statué par l'Assemblée Générale de l'Etat de Vermont, &c.

NOUVEAU MAGASIN.

Appui de l'encouragement du Public on commencera bientôt la publication d'un

NOUVEL OUVRAGE PERIODIQUE INTITULEE

MAGASIN DE QUEBEC,

Ou Recueil utile et amusant de LITERATURE, MORALE, HISTOIRE, POLITIQUE, &c. particulièrement adapté à l'usage de l'Amérique Britannique,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES A QUEBEC.

CONDITIONS.

- I^o Cet ouvrage sera imprimé sur de bon papier, et des caractères élégans; les articles de nouvelles y seront insérés en François et en Anglois, et les essais originaux dans l'une ou l'autre langue occasionnellement.
- II^o Il sera publié chaque mois un Numéro contenant 64 pages in Octavo, broché en papier bleu, et acheminé pour toutes les parties de l'Amérique Britannique ou ailleurs, suivant les directions des Souscripteurs.
- III^o Le prix sera de 30 Sols chaque Numéro, ou trois piastres par an, payable à la fin de l'année.
- IV^o On donnera avec le premier Numéro une élégante perspective en taille douce de la ville de Québec, prise du côté opposé du fleuve, et l'on en donnera d'autres de tems en tems.

Afin de se procurer des matériaux pour cet ouvrage, on a eu soin de mander toutes les productions les plus célèbres de diverses parties de la Grande Bretagne, de France et des Etats Unis d'Amérique. Les Editeurs ont lieu d'espérer aussi que plusieurs personnes de génie et d'éducation en ce pays, voudront bien encourager cette publication, quoiqu'elles n'y soient pas professionnellement engagées; de sorte qu'ils se flattent qu'il ne leur manquera rien pour les mettre en état d'exécuter le plan qu'ils se proposent, avec quelque honneur pour eux-mêmes, et satisfaction pour le public. On peut avoir le prospectus, qui contient un détail de cet ouvrage plus ample, chez Samuel Neilson à Québec, chez Mr. Edwards à Montréal, chez Mr. Clarke à Kingston, chez Mr. George Leith à Detroit, chez Mr. Howe à Halifax, et chez Mr. Sower à St. Jean dans le Nouveau Brunswick—auxquels lieux on recevra aussi les Souscriptions; et ceux qui ont dessein de favoriser cette entreprise sont priés d'envoyer leurs noms aussitôt que possible. La première souscription sera pour Une Année à compter du commencement de l'ouvrage. — QUEBEC, 22 Mars, 1792.

SOCIÉTÉ DU FEU.

L'ASSEMBLEE annuelle de la Société du Feu se fera au Caffés des Marchands, Lundi le 26 du présent à 5 heures après midi, afin de produire les Transactions de l'année dernière et d'élire des officiers pour la suivante. Les membres sont requis d'y apporter de quoi payer leur souscription annuelle. Tous ceux qui ont quelque demande sur la Société sont priés de donner leurs comptes au Secrétaire avant jeudi le 22 du courant, afin qu'ils puissent être examinés et payés. Par ordre du Président, **JOHN JONES, Secrétaire. QUEBEC, Lundi 19 Mars, 1792.**

A VENDRE PAR ENCAN.

Vers le milieu d'Avril prochain, à la Métairie de Sans-Bruit près de Québec, tous les meubles de ménage du Révérend Philip Toosey, consistant en tables de Mahogany, Chaises, Commodes, Lits, Couchettes, Tapissierie, Tapis, &c. une horloge de huit jours, des Poels, &c. Un Carrosse, des Carrioles couvertes et ouvert, un phaeton, trois caleches, des charettes, charues, herbes, harnois, selles, &c. plusieurs excellentes jumens et chevaux coupés, de bonnes Vaches Angloises, quatre Bœufs gras, des truies et un Verat de race Angloise; une grande quantité de bon foin bottelé et en Mules; du bled de semence de Suisse et qui munit de bonne heure, de l'Orge et de l'avoine de semence Angloise; des Pois de Marlborough, gris, bruns, et blancs; de la graine de chanvre de l'année dernière; de la filace crue; du chanvre prêt à serancer, le tout du cru de la dite Métairie l'an dernier, et plusieurs autres articles. par **JOHN JONES, ENCANTEUR et COURTIER.**

A LOUER.

AUSSI du premier de Mai, ou à vendre ensemble, ou par petits Lots, la grande et commod Métairie, très plaissamment située sur la petite Rivière St. Charles, connue sur le nom de ferme de Cadet, maintenant occupée par la veuve Davison, contenant environ 350 arpens, la majeure partie labourable, en pâturage et prairie. Il y a une excellente Maison de ferme, des étables et granges pour 10,000 bottes de foin. On s'adressera à Henry Caldwell, Ecuyer, à Belmont, ou l'on pourra envoyer des propositions par écrit adressées à lui, et laissées chez Mr. Antoine Serindac, à la Canoterie.

A VENDRE PAR ENCAN PAR ANDRE CAMERON.

SAMEDI prochain le 24 présent à une heure précise à la Maison N^o 6 Rue de la Fabrique à la Haute ville, une quantité de Marchandises sèches, Toiles d'Irlande, Fromage de Gloucester, Riz, &c. Et à trois heures le même jour, seront vendus sur les lieux N^o 10 Rue St. Jean, Des Meubles de Ménage, Ustensils de Cuisine, Lits, harnois, Instrumens d'agriculture, Outils de forgerons, tels que Soufflets, Enclumes, Pincés, Marteaux, et une quantité de fers à cheval &c. appartenant à la succession de défunt Edward Conway, forgeron.—Tous ceux qui doivent au dit Edward Conway sont priés de payer immédiatement, et ceux qui ont de justes prétentions contre lui sont pareillement priés d'apporter leurs comptes dûment attestés à **JONATHAN ECKART } Executors HENRY IUNKEN } Testamentaires. **Quebec, 20 Mars, 1792.****

LA Société d'Alexandre et Thomas Wilson est aujourd'hui dissoute. Ceux à qui elle peut devoir son requis de produire leurs comptes, et ceux qui lui doivent sont priés de payer immédiatement à Alexandre Wilson. ALEX. WILSON. QUEBEC, 19 Mars, 1792. THOS. WILSON. Amidon et Poudre à cheveux, de qualité égale à aucune importée d'Angleterre, manufacturées et à vendre par Alexandre Wilson, à St. Roc.

PRISE PAR MEGARDE

A l'avant dernière assemblée tenue à la Taverne de Franks (laquelle méprise fut causée par l'alarme du feu chez le Colonel Sincoe) Une Rodin-gote de Bergoborne d'ublée en peau de Caribou. Quiconque est en possession d'icelle, est prié de la laisser chez le dit Sieur Franks, ou chez Isaac Gay.

A louer du premier de Mai prochain, pour aucun terme quelconque.

LES spacieuses métairies situées au Cap Rouge appartenant à Messieurs Macdonel. On s'adressera aux propriétaires à Sillery, lesquels se proposent de changer de demeure bientôt, feront vendre par encan sur les lieux, par André Cameron, Lundi le 26 de ce mois. Tous les bestiaux appartenant aux dites Métairies, consistant principalement en excellentes vaches à lait, Genisses, jeunes bœufs, Tauraux, &c. et une quantité de vieux fer. La vente commencera précisément à midi et demi. **QUEBEC, 19 Mars 1792.**

TAKEN AWAY BY MISTAKE,

AT the Assembly before the last, at Franks' Tavern, (which mistake was occasioned by the alarm of Fire at Colonel Simcoe's house) a light Bath Coating **GREAT COAT**, lined with Caribou Skin. Whoever may be in possession thereof, is requested to leave it at the Bar of the said Tavern, or at **ISAAC GAY'S**.

TO BE LET,

From the 1st. of May next, for any Term of Years:

TWO spacious **FARMS** situated at Caprouge, the property of Messrs. **MACDONELL**.—Applications to be made to the Proprietors at Sillery, who intending to remove soon, will sell on the Premises by **PUBLIC AUCTION** on Monday the 26th. Instant, by **ANDREW CAMERON**, Auctioneer:
The whole Stock and valuable breed of Cattle belonging to the above Farms, composed chiefly of excellent mitch Cows, Heifers, young Oxen, Bulls, &c.—And, a parcel of old Iron.—**SALE** to commence precisely at half past twelve o'clock.
QUEBEC, 19th. March, 1792.

BY AUCTION.

WILL be Sold, on Wednesday the 11th April and following Evenings at Burns and Woolsey's Auction Room, a Considerable parcel of Books, some choice Wines, Jewellery, Groceries, Dry Goods, Prints, Plated and Silver ware, Rum, Apples, Lime Juice &c. &c. &c.—Any persons desirous of having Goods or effects disposed of at the above sale are requested to send in a list thereof to the Brokers, on or before the 31st. Instant that they may be inserted in the Printed Catalogues, which will be distributed as soon after that date as possible.
Sale to begin precisely at seven o'clock each Evening.
Quebec 15 March 1792.

WHEREAS the Renewal of Licences for the Sale of Spirituous liquors will be necessary on the fifth of April next, those now in force having no longer effect after that period. I am directed to give this public notice to all persons concerned, that no persons may presume to sell liquors either as Shop-keepers or Publicans, without obtaining a licence for the present year, on pain of prosecution.
Secretarys Office Quebec March 1792. HUGH FINLAY, A. S.

BURTON Ale and Porter are now ready to be delivered from the Quebec Brewery in St. Charles Street; Small Beer, Table Beer and Mild Ale, continue also to be delivered as usual.
Quebec 2d. March 1792.

TO be SOLD or LET the first of May next, the large and commodious House N^o 10, Sous-le-Fort street-Lower-town, now occupied by Mr. **BABY**, who will, on application, make known the conditions.

A Louer Presentement sur les bords de la Riviere de l'Assomption, près du bourg du même nom, un Etablissement d'un arpent et demi de front sur quinze arpens ou environ de profondeur, avec maisons, Glaciere, Ecuries et autre batimens propres pour un particulier. Cette terre est dans une position agréable, avec un bois qui rend l'aspect de cet établissement très gai, étant située entre deux rivières.
Pour plus amples informations et prix, il faut s'adresser à Mr. de St Ours, à l'Assomption, qui est chargé d'en faire les conditions: ou à Mlle. de la Patrie à la Vaitrie.

WILLIAM HALL, HATER,

At the House, N^o. 1. the Corner of John and Palace Gate Street, Upper Town:
ACQUAINTS the Public in general, and his Friends in particular, that he has an assortment of Hats of his own manufactory ready made, and can also accommodate Ladies and Gentlemen to their particular liking, at the shortest notice possible in his line of business: He engages his Hats to be in quality equal if not superior to any imported. His endeavours will be to give general satisfaction, and he flatters himself, that from a spirit of Patriotism, the laudable principle of promoting industry, and the manufactories of this, in a manner infant country, he will meet with every encouragement from a generous public.
Hats dressed at the shortest notice.—An Apprentice is wanted to the above business, he must be of reputable parents, and serve an apprenticeship of seven years, according to an Act of Parliament.

TO BE LET from the 1st. May next.

THAT pleasantly situated stone-house N^o 6, Rampart-street, two stories high and in good repair. — Application to be made to Mr. **John d, Merchant** Upper-Town.

TO BE LET FROM THE 1st. MAY NEXT.

THE House N^o 11 Sous le Fort Street, facing St. Peters street, with the Wharf and Store, at present occupied by Mr. **George Irwin**.

ALSO THE house on the King's Wharf at present occupied by Messrs. **Munro and Irvine**.

ALSO THE House N^o 19 in Champlain Street formerly occupied by **Captain James Frost**.

AND The House N^o 24 in Mountain Street formerly the Herald printing-Office.

Apply to **Johnston and Purfs** the Proprietors.

Quebec, 16th February, 1792.

TO be sold by private Contract, and if not disposed of before the 1st. May next, to be then put up to public sale at the Church door of the Parish of St. Joseph in the Signory of Chambly, A wooden house of fifteen feet by sixteen more or less, with the land or lot of ground on which it is erected, containing forty feet in front by sixty feet in depth, situate at the said Chambly, bounded in front by the King's high road, behind by Nicolas Demers, joining on one side to the land of the Church of St Joseph, and on the other side to a street which separates it from the lot of Edouin. The above lot and house being formerly the property of Francois Wagoner who had purchased the same from Jean Baptiste Boucher de Niverville, Esqr. Seigneur of Chambly.

For further information application to be made to John Gerbrand Beck, Notary, at his office in Montreal in Notre Dame Street N^o. 93 to whom all persons who may have claims on the above premises are requested to make them known before the first day of May next.
Montreal, 3d. March. 1792

FOR SALE.

A Farm of three Acres in front by twenty five in depth, situated in the Parish of St. Michael Yamaska, on which are constructed a House forty three feet long by twenty three feet broad, a Barn of thirty feet by thirty five, an excellent Stable, of thirty feet Square, with partitions for each species of Cattle, a convenient Milk House, and good Oven.—The buildings are all new, well laid out, and in very good order.—There are eight Acres in superfluous of excellent Meadow land, upon which may be made annually from 1500 to 1800 bundles of good Hay.—The situation is pleasant and would not be sold but that the possessor wishes to leave the Province.

For further particulars apply to Mr. Jean Pally Merchant on the premises, or to the Subscribers at Montreal.
Montreal, 26th Jan. 1792.

DOBIE & BADGLEY

PAR ENCAN.

SERONT vendus Mercredi le 11 Avril et soirées suivantes, à la Chambre d'encan de Burns et Woolsey, une considerable quantité de Livres, quelques excellens vins, des bijouteries, groceries, Marchandises sèches, Tableaux, utensils d'argent et argentées, Rum, Anileries, Jus de Citron, &c. &c. &c. — Quiconque desire disposer de quelques effets à cet encan est prié d'en envoyer une liste aux Encanteurs d'ici au 31 du Courant, afin qu'ils puissent les insérer dans le catalogue imprimé qui sera distribué aussitôt que possible après cette date.
La vente commencera à 7 heures précises chaque soirée.

Quebec, 15 Mars 1792.

ATTENDU que le renouvellement des Licences ou permissions pour vendre des boissons spiritueuses, sera nécessaire le cinquième d'Avril prochain, auquel jour celles qui ont été accordées l'an dernier cesseront d'être en force, j'ai ordre de donner avis public à tous ceux qui sont à ce intéressés, que quiconque vendra des tel boissons sans avoir obtenu une permission à cet effet pour la présente année, soit en qualité de Marchand ou de Cabaretier, sera poursuivi suivant la loi.
Du Bureau du Secrétaire, Quebec Mars 1792. **HUGH FINLAY, F. F. S.**

IL y a actuellement de l'Aile de Burton et du Porter prêts à être livrés à la Brasserie de Quebec, Rue St. Charles. On continue aussi de livrer de la petite bière, de la Bière de table et de l'aile douce comme à l'ordinaire.
Quebec 2 Mars 1792

AVENDRE ou à LOUER au premier de Mai prochain, la grande et commode Maison N^o 10 située rue Sous-le-Fort, dans la Basse-ville, occupée actuellement par Monsieur **BABY**, auquel il faut s'adresser pour les conditions.

A LOUER pour prendre possession le 1er. Avril prochain, Une maison de 32 pieds de front sur 30 de profondeur, située en la grande côte de Bruthier, avec divers batimens construits sur un emplacement contenant un arpent et demi de terre en superficie, joignant d'un côté au sieur Fs. Ené et d'un autre au docteur Stein et Amable Pratte, Forgeron, la dite maison étant dans un poste très avantageux pour un commerçant ou aubergiste et occupée actuellement par Pierre Arnoldy. Quiconque aura dessein de la louer pour une ou plusieurs années, pourra s'adresser au notaire soussigné,
A l'Assomption le 6me. Mars 1792. **FARRIBAULT.**

WILLIAM HALL, CHAPELIER,

demeurant dans la Maison N^o 1 faisant le coin des Rues St. Jean et du Palais, à la Haut-ville,

INFORME le public en général, et ses amis en particulier, qu'il a un assortiment de Chapaux de sa propre manufactory, et qu'il peut aussi accommoder les Dames et Messieurs à leurs goûts particuliers au plus court avis dans tout ce qui concerne son métier. Il répond que ses chapaux sont de qualité égale, sinon supérieure à aucuns importés en cette province. Il fera tous ses efforts pour donner satisfaction, et il se flatte que par un esprit de patriotisme, et par le principe louable de promouvoir l'industrie et les manufactories de cette colonie prévalent, il recevra tout l'encouragement possible de la générosité du public.
Il repasse les chapaux avec expédition et diligence.
On a besoin pour le métier de chapelier d'un apprentif qui soit d'une honnête famille, et qui fasse un apprentissage de sept ans, suivant l'acte du Parlement.

IL s'est ensui un Nègre nommé Jack appartenant à William Grant, Ecuyer, de Quebec. Il portoit une bonnime de drap bleu épais doublé de flanelle blanche, et un Gilet de même couleur; des Grandes Culottes ou braies de grosse étofe blanche. Il a environ 30 ans, né en Afrique, d'environ 5 pieds 8 pouces de haut, reboute, parle Anglois et François. Quiconque arrêtera le susdit Nègre et l'amènera à son Maître ou à David Alexandre Grant Ecuyer à l'Isle Ste. Helene près de Montréal, ou à Mr. Hardie à St. Jean, recevra une guinée de récompense, et sera remboursé de tous frais raisonnables. Quiconque l'asitera ou le cachera sera poursuivi suivant la loi. On pense qu'il échappera de sechaper dans les Etats Unis, ayant été vu Vendredi le 2 du courant aux Grondines hémillant vers Montréal, ou St. Jean.

Avendre de Gré a gré—en attendant le premier de Mai prochain, quand sera vendus par erice public à la porte de L'Eglise Paroisse St. Joseph en la Seigneurie de Chamblis.

Une Maison de quinze pieds sur Seize plus ou moins, en bois avec le Terrain et Emplacement ou est construite la dite Maison de la contenance de quarante-pieds de terre de front sur soixante pieds de profondeur sise au dit champly tenant de Nicolas de Mers joignant d'un côté au terrain de L'Eglise St. Joseph et d'autre côté à une Rue qui separe le dit terrain d'avec celui d'Edouin, appartenant le dit terrain et Maison ci devant à François Wag ner par acquisition faite du sieur Jean Baptiste Boucher Ecuyer sieur de Niverville Seigneur de Chamblis.

Pour plus ample information l'on pourra s'adresser à Montréal chez Jean Gerbrand Beck notaire en son etude Rue Notre Dame N^o 93; ou tous ceux qui ont quelque prétentions sur le dit Bien font priés de faire leur déclaration avant le dit premier de Mai prochain.

MONTREAL 3 MARS 1792.

A VENDRE.

UNE Métairie de trois arpens de front sur vingt-cinq de profondeur, située dans la Paroisse de St. Michel Yamaska, sur laquelle sont construites une Maison de quarante trois pieds de long sur vingt trois de large, une grange de 30 pieds sur 35, une bonne étable de 30 pieds quarrés, avec des séparations pour chaque espèce d'animaux, une laiterie commode et un bon four. Tous ces batimens sont neufs, bien complis et en très bon état. Il y a huit acres en superficie d'excellente prairie, sur lesquels on peut faire chaque année de 1500 à 1800 bottes de bon foin. La situation est très agréable, et le propriétaire ne vendroit pas cette métairie s'il ne vouloit quitter la Province.

Pour plus ample détail il faut s'adresser à Mr. Jean Pally, Marchand sur les lieux, ou aux soussignés à Montréal.
DOBIE & BADGLEY.

A Vendre { A l'Imprimerie,.... à Québec.
Chez Mr. BADEAUX, aux Trois-Rivieres.
Chez Mr. AIME'..... à Berthier.
Chez Mr. SARO..... & } Montréal.
Chez Mr. EDWARDS..... }

L'Almanac Portatif pour l'année 1792,

Sur un plan Nouveau et beaucoup plus étendu qu'aucun qui ait encore été imprimé en cette Province, contenant environ 170 pages in 12mo. en François et en Anglois, sur papier fin et bons caractères, avec un Frontispice proprement gravé en taille-douce.—Formant un recueil de connoissances et informations très utiles, et un Régistre Civil et Militaire complet pour les Provinces du Haut et du Bas Canada.

AUSSI à vendre à l'Imprimerie.

La Nouvelle Constitution du Canada,

Telle qu'elle est établie par les Actes du Parliement Britannique.

Et la Nouvelle Constitution Française,

Comme elle a été finalement décrétée par les représentans du peuple François.